

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	13 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T16764
Adresse du site	19, rue du Moulinet	Hauteur	R+9 (27.84m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	18/02/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	22/02/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	21/03/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 320°, 80° et 170°.		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 5m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 320° < 4V/m - 80° < 4V/m - 170° < 4V/m 5G (3500): 320° < 1V/m - 80° < 1V/m - 170° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	29.79m pour les antennes à faisceau fixe 30.39m pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes à faisceaux fixes et 3 antennes à faisceaux orientables.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

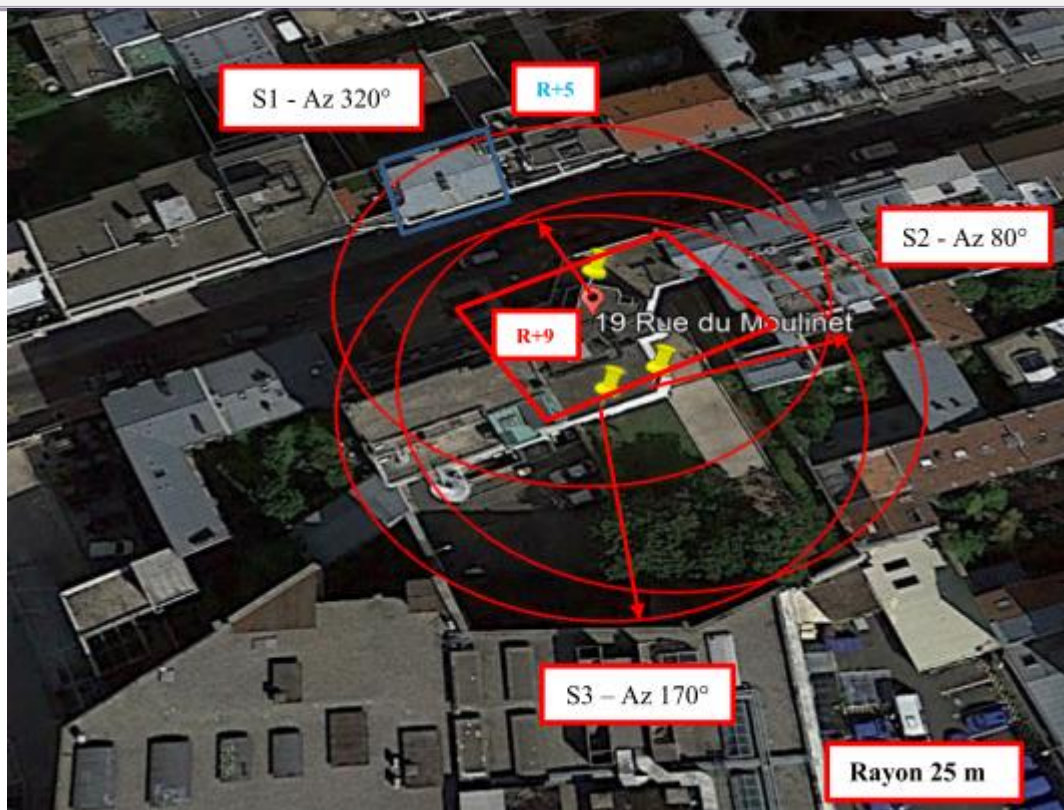
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



PAS DE VIS-À-VIS DANS LES 25M

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 19 RUE DU MOULINET 75013 PARIS-13E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 320°	Azimut 80°	Azimut 170°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	22.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 19 RUE DU MOULINET 75013 PARIS-13E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

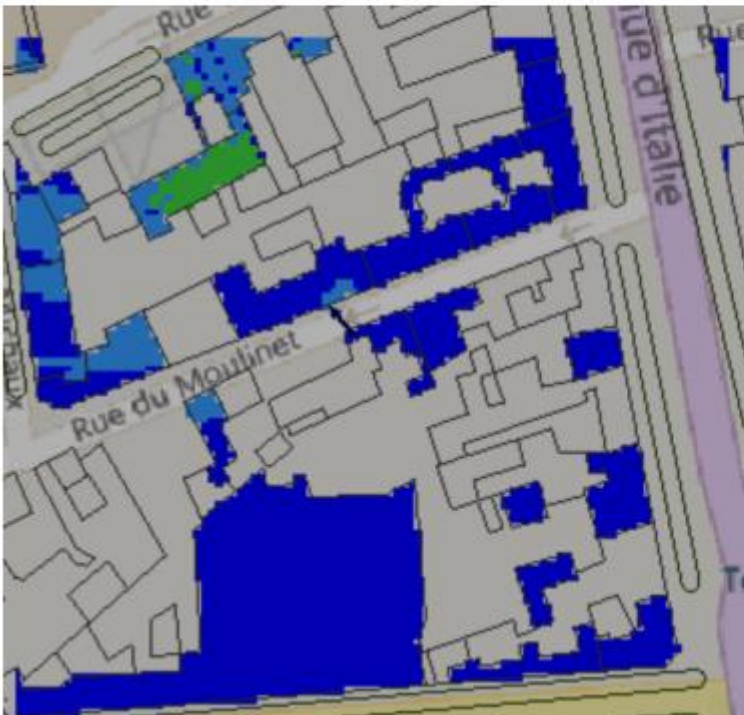
	Azimut 320°	Azimut 80°	Azimut 170°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 320°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 320° :



Azimut 80° :



Azimut 170° :

